



École de Musique de Chambly

APPRENDRE • JOUER • PARTAGER

Saison
2026 - 2027

NOS TARIFS

COURS COLLECTIFS



Chorale jeunes / ados	75,00 €
Chorale adulte	86,00 €
Eveil musical	97,00 €
Solfège seul	136,00 €

DIVERS



Cotisation annuelle	20,00 €
Location instrument	161,00 €
Caution pour location	260,00 €

CHANT



<u>Chambly</u>	<u>Autres Communes</u>
310,00 €	842,00 €

(Ajouter le supplément si adulte, en fonction du cycle)

2 SÉANCES D'ESSAI POSSIBLE : 22,00 €

- Non remboursable en cas de non inscription
- Déductible de la facture globale si inscription

CORDES – GUITARE / VIOLON



	<u>Chambly</u>	<u>Autres Communes</u>
1er inscrit	278,00 €	904,00 €
2ème inscrit	238,00 €	864,00 €
3ème inscrit	198,00 €	824,00 €
Tarif si 2ème cours d'instrument (toute commune)	235,00 €	

(Ajouter le supplément si adulte, en fonction du cycle)

SUPPLÉMENT POUR LES ADULTES

- 1er Cycle
- 2ème Cycle
- 3ème Cycle

PIANO



	<u>Chambly</u>	<u>Autres Communes</u>
1er inscrit	374,00 €	1 054,00 €
2ème inscrit	334,00 €	1 014,00 €
3ème inscrit	294,00 €	974,00 €

(Ajouter le supplément si adulte, en fonction du cycle)



ABATTEMENTS

- Si pas de solfège (Après obtention du Brevet) : - 63,00 €
- Si instrument + Chorale : - 43,00 €

- Si cours de chant + Chorale :

<u>Chambly</u>	<u>Autres Communes</u>
235,00 €	731,00 €

- Si inscrit à l'Orchestre Harmonie de Chambly
(pour les instruments à vent et percussion)
(Tarif unique toute commune) : 234,00 €
(Ajouter le supplément si adulte, en fonction du cycle)

INSTRUMENTS À VENTS* INSTRUMENTS À PERCUSSION*



	<u>Chambly</u>	<u>Autres Communes</u>
1er inscrit	278,00 €	407,00 €
2ème inscrit	238,00 €	367,00 €
3ème inscrit	198,00 €	327,00 €
Tarif si 2ème cours d'instrument (toute commune)	204,00 €	

(Ajouter le supplément si adulte, en fonction du cycle)

DROITS NON REMBOURSABLES



- Inscription : 81,00 €
- Adhésion : 20,00 €

* Les tarifs incluent les cours d'instruments et de solfège qui est obligatoire jusqu'à l'obtention du brevet.
Pour les enfants, la 1ère année d'inscription à un cours d'instrument inclus obligatoirement la participation à l'atelier chant chorale (sauf pour les élèves ayant participé à l'éveil musical).



Le règlement intérieur est disponible sur notre site internet :

<https://musique-chambly.fr>